

Solutions des exercices 2.1

#1.

- a) Être régulier est une condition nécessaire et suffisante pour qu'un polygone soit équilatéral et équiangle.
- b) Être équiangle est une condition nécessaire pour qu'un polygone soit régulier (ce n'est pas suffisant).
- c) Être régulier est une condition nécessaire et suffisante pour qu'un polygone soit équilatéral.
- d) Être équilatéral est une condition suffisante pour qu'un polygone soit équiangle (ce n'est pas nécessaire).

#2.

- a) Si la somme des angles est de 180° alors les angles sont supplémentaires; vrai.
- b) Si un parallélogramme possède un angle droit alors c'est un carré; faux

#3.

- a) Si les angles opposés à deux côtés d'un triangle sont égaux alors ces côtés sont égaux. (réciproque)
Si les angles opposés à deux côtés d'un triangle ne sont pas égaux alors ces côtés ne sont pas égaux. (contraposée)
- b) Si deux droites ne sont pas parallèles alors elles se rencontrent. (réciproque)
Si deux droites sont parallèles alors elles ne se rencontrent pas. (contraposée)